Légende - type du projet d'aménagement particulier
selon le règlement grand-ducal concernant le contenu d'un plan d'aménagement particulier
portant exécution du plan d'aménagement général d'une commune
(loi du 19 juillet 2004, modifiée le 19 juillet 2005)

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol:

Zone	ZMC	III	Nombre d'étages pleins
Coefficient d'occupation du sol - COS	0,8	2,5	Coefficient maximal d'utilisation du sol - CMU
Type et disposition des constructions	sg/ i	i*	Forme et pente des toitures
Hauteur du socle	+302.0	+314.0/+315.0	Hauteur du bâtiment
Hauteur de la toiture			

Zones définies au PAG:

HAB-1	Zones d'habitation 1
HAB-2	Zones d'habitation 2
ZMC	Zones mixtes à caractère central
ZMU	Zones mixtes à caractère urbain
ZMR	Zones mixtes à caractère rural
ZBEP	Zones de bâtiments et d'équipements publics
ZAE	Zones d'activités économiques
ZPars	Zone de parc

etc.

Délimitation du PAP

Nombre d'étages pleins:
- ii — limite supérieure
- i - ii — limites inférieure et supérieure obligatoire

Hauteur des constructions:
- ho-x — hauteur à la corniche de x m
- ha-x — hauteur à l'acrotère de x m
- hf-x — hauteur au faîte de x m

Types et dispositions des constructions:
- oc — constructions en ordre continu
- onc — constructions en ordre non continu
- mi — maisons isolées
- mj — maisons jumelées
- mb — maisons en bande

Implantation des immeubles:
- alignement obligatoire constructions principales
- limites minima/maxima de surfaces constructibles pour constructions principales
- alignement obligatoire dépendances
- limites minima/maxima de surfaces constructibles pour dépendances

Délimitations des lots/parcelles:
- délimitation de zones différentes
- lots / parcelles privées constructibles
- terrains cédés à la commune

Degré de mixité des fonctions:
- min % — pourcentage minimal de logements par immeuble
- x% \ x% — pourcentages minimal et maximal de logements par immeuble
- x% — pourcentage obligatoire de logements par immeuble

Espaces verts:
- espace vert public
- espace vert privé
- aires de jeux
- plantations existantes
- plantations projetées*
- arbres à conserver

Voies de circulation:
- rues
- aires de stationnement / emplacement publics
- chemins piétonniers, pistes cyclables

Forme des toitures:
- tp — toiture plate
- t2 — toiture à 2 versants, degré d'inclinaison
- tm — toiture mansardée
- élément bâti ou naturel à sauvegarder
- respect de conditions d'intégration déterminées

Eléments de légende complémentaires:
- surface de rétention
- limites maxima de surfaces constructibles pour dépendances souterraines
- liaison piétonne à prévoir obligatoirement
- 307.00 — cotes de niveau projetées approximatives
- ii — immeubles isolés
- ig — immeubles groupés
- i* — forme de toiture libre, pente maximale 10%

modifications de la délimitation du domaine public conformément à l'avis du Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région du 25.01.2012 (Réf.: 34C / 012 / 2010) concernant le PAG et du 13.02.2012 (Réf.: 16578 / 34C) concernant le PAP

Les éléments en gris n'apparaissent pas sur le présent plan.

*L'emplacement de la plupart des arbres n'est pas prise en compte dans la partie graphique, mais est fixé pour chaque îlot dans la partie écrite.

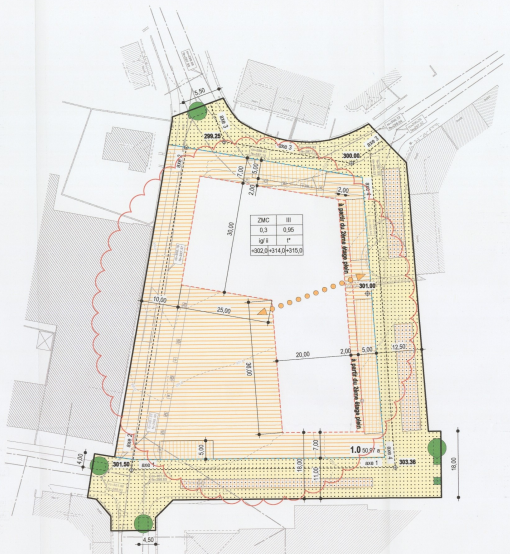

BILAN SOMMAIRE DE SURFACES (arrondi au m2)

délimitation du PAP	7.855 m2 = 100%
terrains cédés à la commune	2.758 m2 = 35.1%
domaine public	2.758 m2 = 35,1%*
rues (zone de rencontre)	2.317 m2
aires de stationnement	397 m2
espace vert public	44 m2
domaine privé	5.097 m2 = 64,9%
domaine communal privé avec droit d'usage public	5.097 m2

* La surface des pieds d'arbre n'est pas explicitement prise en compte, mais est incluse dans la surface du domaine public

SCHEMA DES PARCELLES INITIALES ET PROJETEES (1 : 2.000)
Fond de plan: PCN - Administration du Cadastre et de la Topographie, 2011

- Parcelles initiales (contenance: voir relevé parcellaire)
- Parcelles projetées (contenances: voir ci-dessous)

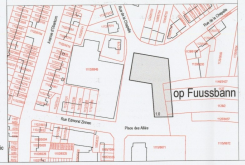

LISTE DES DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES DE BASE

Extrait du plan cadastral - © Origine: Administration du Cadastre et de la Topographie, 2011

Extrait du plan topographique - © Origine: Administration du Cadastre et de la Topographie, 2011

Levé topographique "08395-04a" - © Origine: GeoCad, du 09/02/2011

Mesurage cadastral "08395-01b" - © Origine: GeoCad, provisoire du 13/10/2010

Orthophotos "2004-0060-0065-50" / "2004-0060-0066-50" - © Origine: Administration du Cadastre et de la Topographie, 2006

CE PLAN N'EST VALABLE QU'ENSEMBLE AVEC LA PARTIE ECRITE CORRESPONDANTE.

Ce plan ne peut être copié partiellement et n'est valable que dans son intégralité.
Les divergences entre les différents fonds de plan sont d'ordre cartographique.
Les cotes de niveau sont approximatives et constituent une orientation pour la planification de la voirie et des réseaux futurs.
Toutes les contenances des lots et parcelles sont approximatives et ne seront définitives qu'après le projet d'exécution, respectivement le mesurage cadastral.

AVIS SERVICE DU MINISTERE DE L'INTERIEUR

VOTE PROVISOIRE - VILLE DE DIFFERDANGE

VOTE DEFINITIF - VILLE DE DIFFERDANGE

AUTRES

AUTRES

MODIFICATIONS

INDICE	DATE	NOM	OBJET
f			
e			
d			
c			
b			
a	15.03.2012	AG	modifications de la délimitation du domaine public conformément à l'avis du Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région du 25.01.2012 (Réf.: 34C / 012 / 2010) concernant le PAG et du 13.02.2012 (Réf.: 16578 / 34C) concernant le PAP

PROJET

PLACE DES ALLIES/ WUELEMSWISS - PAP 1

APPROBATION DU MINISTRE DE L'INTERIEUR

Référence: 16578/34C
Le présent document fait partie du projet
ayant fait l'objet de ma décision
d'approbation du 13/03/2012
Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région
Jean-Marie HALSDORF

MAITRE D'OUVRAGE

VILLE DE DIFFERDANGE

40, AV. CHARLOTTE L - 1530 DIFFERDANGE
TELEPHONE +352 58 77 11-1
TELECOPIE +352 58 92 42

DATE / SIGNATURE

MAITRE D'ŒUVRE

DEWEY MULLER ARCHITECTES ET URBANISTES

150, BD. GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE L - 1331 LUXEMBOURG
TELEPHONE +352 26 395 81 TELECOPIE +352 26 395 850
FLANDRISCHE STRASSE 4 D - 50674 KÖLN
TELEPHONE +49 221 925 888 0 TELECOPIE +49 221 925 888 50

DATE / SIGNATURE

PHASE DE PLANIFICATION

PROJET

ECHELLE

1 : 500

OBJET

PROJET D'AMENAGEMENT PARTICULIER PARTIE GRAPHIQUE

VERSION DU 15 MARS 2012
concernant la version du 27 juillet 2011
avisée par le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région
du 13 février 2012 (Réf 16578 / 34C)
pour voie parvenue

	NOM	DATE	N° PROJET	N° PLAN	INDICE
DESSINE PAR	PN	10.06.2011	0810	G-1-501	a
CONTROLE PAR	CM	20.07.2011			
RESPONSABLE				FORMAT 84,1/59,4 (DIN A1)	